



École Pasteur / Cnam de santé publique

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) et l'Institut Pasteur ont créé l'École Pasteur/Cnam de santé publique afin de répondre à la demande croissante de formation en santé publique, en France comme à l'étranger. L'École délivre en partenariat avec l'EHESP, le mastère spécialisé de santé publique, co-accrédité par la Conférence des grandes écoles (CGE).



Une formation originale

Si la demande de cadres et de chercheurs de haut niveau formés en santé publique augmente, l'offre de formation française reste principalement axée sur les aspects juridico-administratifs ou épidémiologiques. L'École Pasteur/Cnam de santé publique propose, à l'image des grandes écoles anglo-saxonnes, une formation qui s'appuie sur les compétences des meilleurs experts du secteur et recouvre les quatre grands domaines de la santé publique : le risque infectieux, le risque non-infectieux, les méthodes quantitatives, et les sciences sociales appliquées à la santé. L'expérience conjuguée de l'Institut Pasteur, de l'EHESP et du Cnam permet d'offrir aux élèves une gamme d'expertise élargie.

Un ancrage dans la société

L'importance des thèmes de santé publique dans la société actuelle est manifeste. Grippe aviaire, chikungunya, amiante, pollution, obésité... Pour le citoyen, le dirigeant d'entreprise ou le décideur politique, les questions de santé publique sont essentielles, mais demeurent complexes. Il leur faut pouvoir compter sur des professionnels et des chercheurs capables de faire face à la diversité des problèmes.

Un public varié

La formation de l'École Pasteur/Cnam de santé publique s'adresse à un public varié : médecins, vétérinaires, personnels des ONG et/ou des organisations internationales, spécialistes du développement, des industries agroalimentaire et pharmaceutique, chimistes, agents des collectivités locales, ingénieurs sanitaires, géographes, administrateurs hospitaliers, économistes, sociologues...

Les personnes concernées peuvent être des professionnels, mais aussi des étudiants en fin de formation.

Des débouchés nombreux

Face aux évolutions de la santé publique, de nouveaux métiers émergent, aussi bien dans les grandes entreprises, les instituts de recherche que dans les administrations.

Ces « praticiens de santé publique » travaillent sur le terrain, mais souvent avec des statuts différents et dans des filières étanches.

La formation de l'École Pasteur/Cnam de santé publique favorise le décroisement des filières et la mobilité transversale de ces professionnels.



Les métiers visés se situent notamment dans les domaines suivants :

- la recherche en santé publique et ses disciplines phares (épidémiologie, biostatistique, modélisation, économie de la santé, sociologie) ;
- les métiers de l'épidémiologie appliquée et de l'évaluation des risques ;
- la gestion du risque et de la sécurité sanitaire (produits, aliments, environnement) ;
- la planification, la programmation des actions, l'évaluation et l'allocation des ressources ;

- l'assurance ;
- l'accréditation, l'inspection et le contrôle (normalisation, certification...) ;
- l'action sanitaire et sociale (santé scolaire, santé maternelle et infantile, santé au travail, programmes de dépistage et de vaccination, éducation pour la santé, etc.) ;
- la communication à travers différents supports, notamment les grands médias et Internet ;
- la santé et la sécurité au travail...

Cursus

Présentation générale du mastère spécialisé de santé publique.

La formation* s'articule autour d'un tronc commun de 25 crédits (ECTS) et d'une spécialisation de 20 crédits à choisir entre les cinq proposées :

- Biostatistique et bio-informatique ;
- Risques, environnement et maladies chroniques ;
- Risque infectieux ;
- Conception et gestion des politiques de santé ;
- Projet territorial de santé.

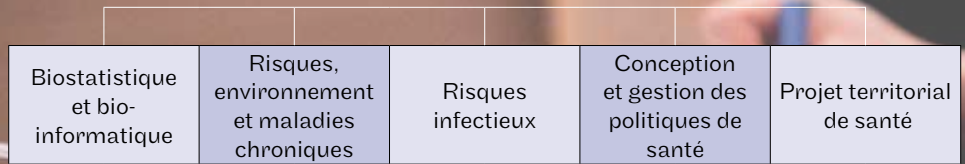
Les enseignements sont complétés par la réalisation d'une thèse professionnelle et par la rédaction d'un mémoire, représentant au total 30 crédits. (Total du Mastère spécialisé : 75 ECTS)

** Les cours sont dispensés en français, avec quelques interventions en anglais.*

Tronc commun (25 crédits)
octobre/janvier

Obligatoires	Optionnelles (2 à choisir parmi) :
Épidémiologie	Epistémologie et éthique
Biostatistique	Biostatistique - Epidémiologie avancée
Analyse des politiques de santé - Administration de la santé	Santé et mondialisation
Sécurité sanitaire	Politiques et stratégies en santé publique
Sciences sociales et santé	Résolution de problèmes de sécurité sanitaire

Spécialisations (20 crédits)
février/mai



Stage et thèse professionnelle (30 crédits)
juin/novembre



Bâtiment historique de l'Institut Pasteur
© Institut Pasteur



Le Cnam

© Christian Dao

Le calendrier

Février/avril : dépôt des candidatures ;

Juin : sélection des candidats ;

Octobre : début des cours.

Les lieux de la formation

Les cours de l'École Pasteur/Cnam sont dispensés sur trois sites :

■ Cnam

292, rue Saint-Martin, Paris III^e, (métro Réaumur-Sébastopol ou Arts-et-Métiers)

■ Institut Pasteur

25-28, rue du Docteur Roux, Paris XV^e, (métro Pasteur)

■ EHESP

Avenue du professeur Léon-Bernard, Rennes

Les tarifs

Les frais de scolarité s'élèvent à 5 700 € (prise en charge individuelle) ou 11 400 € (prise en charge par un organisme).



EHESP

© Denis Larcher

Les co-directeurs de l'École Pasteur/Cnam

Jean de Kervasdoué,

professeur du Cnam, chaire d'Économie et gestion des services de santé et

Arnaud Fontanet,

directeur de l'unité épidémiologie des maladies émergentes à l'Institut Pasteur, professeur du Cnam, chaire Santé et développement

Contacts

Élise Auté - 01 58 80 86 48

ecole-pasteur@cnam.fr

<http://ecole-pasteur.cnam.fr>

Stéphanie Chenel - 02 99 02 27 09

stephanie.chenel@ehesp.fr

www.ehesp.fr